

Cette rubrique est réalisée par les conseillers aux affaires sociales de la Délégation aux affaires européennes et internationales.



## Canada

### Égalité salariale et accès des femmes ayant de jeunes enfants au marché du travail : disparités entre les différentes provinces

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) montre que la rémunération horaire des femmes québécoises par rapport aux hommes a manifestement progressé depuis 1998, tandis qu'une autre étude, de Statistique Canada, établit qu'en vingt ans la participation au marché du travail des femmes ayant de jeunes enfants s'est considérablement accrue au Québec, dépassant nettement celle dans les autres provinces canadiennes. Cela s'explique vraisemblablement par les politiques familiales du Québec, notamment les services de garde à contribution réduite. En Ontario, les familles ne peuvent confier leurs enfants qu'à des garderies commerciales non subventionnées, ce qui éloigne les femmes-mères du marché du travail.

En 1996, moins de Québécoises (70 %) que d'Ontariennes (75 %), avec enfants ou non, travaillaient. Mais depuis, la proportion de femmes actives sur le marché du travail au Québec a grimpé de 11 %, tandis qu'elle est restée stable en Ontario. Cette hausse est due aux mères qui ont recours aux services de garde. De fait, la plus forte augmentation s'observe chez les Québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans, qui ont vu leur entrée sur le marché du travail bondir de + 19 %, passant de 61 % à 80 %, contre 66 % à 70 % en Ontario.

En ce qui concerne le salaire horaire, les femmes québécoises gagnent aujourd'hui près de 90 % du salaire des hommes, une hausse de 5 points de pourcentage en vingt ans. Au Québec, les mères ayant deux enfants ont la même rémunération horaire que les femmes sans enfant, alors qu'il existe un écart considérable en Ontario et en Alberta (12 points). La plus grande présence des mères québécoises sur le marché du travail pourrait expliquer cette différence.

GRÉGORY GUILLAUME



## Danemark

### Grippe : nouvelle politique de vaccination

Alors que la saison dernière a été mauvaise au Danemark en ce qui concerne la grippe hivernale, avec 7 700 personnes admises aux urgences et 1 600 décès, les autorités cherchent à adapter la politique vaccinale. Le nouveau vaccin contre la grippe, qui remplacera progressivement le vaccin actuel, sera quadrivalent et non plus trivalent, afin de protéger contre davantage de souches. L'hiver dernier, 50 % des personnes âgées ont été vaccinées alors que la cible vise 75 %. Cette année, la campagne commencera le 1<sup>er</sup> octobre, avec une vaccination gratuite pour les personnes vulnérables (personnes atteintes de maladies chroniques, personnes âgées et femmes enceintes).

ÉRIC TROTTMANN



## Espagne

### Le décrochage scolaire et le chômage bloquent l'ascenseur social

L'OCDE a publié le 15 juin 2018 le rapport de son enquête effectuée de 2011 à 2014 sur la mobilité sociale dans le monde. À long terme, l'Espagne fait partie des pays où les classes sociales basses et moyennes sortent de la pauvreté le plus vite, soit sur quatre générations, contre six en France et en Allemagne. À court terme, en revanche, il est possible qu'un Espagnol reste toute sa vie dans la même classe sociale, particulièrement s'il est de milieu modeste. À très court terme, cette analyse montre que l'ascenseur social en Espagne reste bloqué au regard de la vie professionnelle d'un individu.

De 2011 à 2014, 55 % des 18-65 ans sont restés à la même échelle salariale. Ainsi, les plus pauvres comme les plus riches sont ceux qui évoluent le moins dans l'échelle sociale ; ce phénomène est appelé *el suelo pegajoso* (le sol collant). Les 20 % des Espagnols les plus pauvres sont ceux qui ont le moins de chances d'avoir des possibilités d'évolutions sociales sur une période de quatre ans, 64 % d'entre eux resteront à l'échelon le plus bas, contre 57 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Ce « manque de mobilité » s'explique par l'important taux de chômage de longue durée, en plus du fait que ceux qui trouvent un emploi sont engagés par un contrat à durée déterminée. L'Espagne est également le pays qui a le plus important taux de décrochage scolaire précoce dans l'UE malgré des progrès ces dernières années (19,9 % en 2015). L'OCDE préconise à l'Espagne de renforcer le service public pour soutenir les chômeurs, d'éviter le décrochage scolaire et de lutter contre la pauvreté infantile en offrant aux parents des emplois de qualité.

JEAN-FRANÇOIS RENUCCI



## États-Unis

### « Medicare for All », le nouveau mantra des démocrates pour les élections au Congrès

D'après le Progressive Change Campaign Committee, 33 candidats démocrates sur 57 soutiennent le programme « Medicare for All ». Ce programme permettrait à tout Américain de pouvoir bénéficier du Medicare, indépendamment de son âge et moyennant une cotisation, et pourrait être une alternative aux assurances privées.

D'après une étude publiée par la Kayser Family Foundation, 75 % des Américains sont favorables à Medicare for All, 50 % d'entre eux sont également favorables à la mise en place d'un système avec un payeur unique. La viabilité de ces programmes réside dans leur mise en place. Le passage à un système de payeur unique pourrait entraîner la disparition des assurances privées et une augmentation considérable des impôts. Pour le sénateur républicain Cassidy, « Medicare for All pourrait être Medicare pour personne ».

### New York légalise l'usage récréatif de la marijuana

Le gouverneur démocrate de l'État de New York, Andrew Cuomo, a annoncé la légalisation de l'utilisation récréative de la marijuana pour les adultes. La légalisation dans certains États comme la Californie et le Massachusetts a joué en faveur de cette décision pour New York. La consommation de marijuana serait encadrée, limitée aux adultes et incompatible avec la conduite.

Des inégalités sont pointées du doigt : les personnes noires sont plus contrôlées et arrêtées en possession de marijuana (huit fois plus que les personnes blanches sur les trois dernières années). Pour justifier cela, le département de police a prétexté une disparité dans les plaintes déposées.

Cependant, une analyse du *NY Times* a démontré que les taux de personnes se plaignant de la marijuana étaient identiques, et que les policiers favorisaient des interventions dans les quartiers regroupant des personnes noires.

La question des indemnités d'individus ayant eu un casier judiciaire dû à la marijuana est également abordée. Certaines conséquences liées à ce casier judiciaire ont pu concerner leur logement, leur emploi...

### La hausse des départs à la retraite des baby-boomers fait baisser la proportion d'actifs par retraité

La hausse des départs à la retraite aux États-Unis ajoute aux difficultés déjà rencontrées par les programmes de retraites et attise le débat sur le rôle de l'immigration dans la force de travail. Durant les dernières décennies, la proportion d'individus à l'âge de la retraite par rapport à ceux en âge de travailler est restée stable.

En 1980, elle était de 19 adultes âgés de 65 ans et plus pour 100 individus entre 18 et 64 ans. Le taux de personnes retraitées n'a pas connu de grosse augmentation en trente ans, atteignant seulement 21 retraités pour 100 actifs en 2010. Toutefois, depuis lors, le pays a fait face à un rapide renversement de la tendance.

D'après les résultats d'un nouveau recensement paru le 21 juin 2018, il y avait 25 % d'Américains de 65 ans et plus par rapport à la population en âge de travailler en 2017. Cette proportion passerait à 35 % en 2035 et à 42 % en 2060. Les réserves financières destinées aux seniors s'amenuisent. Au début du mois de juin, les administrateurs de la Social Security (programme de retraite fédéral) ont annoncé que pour la première fois depuis 1982 ils avaient été obligés de puiser dans le capital du fonds pour payer les retraites. Les États font aussi face à une hausse des coûts relatifs aux prestations des retraites, qui les obligent à compenser en réduisant les dépenses liées à l'éducation et à la santé.

CÉLINE JAEGGY-ROULMANN ET MIKAËL GARNIER-LAVALLEY



## Italie

### Quarante ans après la fermeture des hôpitaux psychiatriques

Le 13 mai 1978, la loi Basaglia imposait la fermeture des hôpitaux psychiatriques. Jusqu'à cette date, les hôpitaux psychiatriques italiens ne permettaient pas de soigner les patients internés : de taille importante (2 000 à 3 000 patients), ils ne pouvaient pratiquer de thérapies ciblées et le psychiatre se contentait de « garder » le malade, considéré comme socialement dangereux.

La loi Basaglia a introduit un système de psychiatrie de communauté qui a instauré des rapports humains rénovés en reconnaissant des droits aux patients.

Cependant, la régionalisation des compétences sanitaires s'est traduite par de nombreuses disparités géographiques dans le traitement des maladies psychiatriques.

Celles-ci ne sont pas compensées par les faibles ressources allouées par le système sanitaire national à la psychiatrie (3,5 % de la dépense sanitaire totale), qui positionnent l'Italie à la vingtième place au sein de l'UE, alors même que les besoins augmentent.

En Italie, environ 8 % de personnes seraient atteintes de troubles mentaux. Alors que la loi Basaglia supposait la construction de relations thérapeutiques entre patients et praticiens, le nombre d'opérateurs est inférieur au seuil légal (un psychiatre pour 1 500 habitants) : quatorze régions sont en dessous de ce seuil, et dans trois régions on observe une carence de personnel de 50 %.

CATHERINE BOBKO



## Maroc

### Planification familiale : des avancées notables

Le Fonds des Nations unies pour la population au Maroc (FNUAP) a organisé, en partenariat avec le Conseil national des droits de l'homme et l'Association marocaine de planification familiale (AMPF), une rencontre à Rabat, à l'occasion de la Journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet 2018 sur le thème « La planification

familiale est un droit de l'homme ». Anass Doukkali, ministre de la Santé, a assuré que les efforts déployés pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant au Maroc ont permis une réduction des mortalités maternelles de 78 % en vingt-cinq ans, passant de 332 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1992 à 72,6 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2017.

L'enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF) fait état d'une baisse du taux de mortalité infantile de 74 % entre 1992 (84 décès pour 1 000 naissances vivantes) et 2017 (22,16 décès pour 1 000 naissances vivantes).

STEPHAN CLEMENT



## Norvège

### Interdiction du mariage des mineurs

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le mariage de mineurs est interdit en Norvège (comme en Suède, au Danemark et en Finlande), alors qu'il était jusqu'à présent autorisé à partir de l'âge de 16 ans avec l'autorisation des parents. « *Cet amendement envoie un message clair, à la fois au niveau national et à l'étranger* », indique le gouvernement dans un communiqué.

ÉRIC TROTTMANN



## Royaume-Uni

### Violences : les professionnels paramédicaux dotés de caméras

Le ministère de la Santé (NHS, Department of Health and Social Care) va doter les professionnels paramédicaux de caméras corporelles afin de lutter contre les violences physiques et verbales. Le nombre de violences physiques à l'encontre du personnel ambulancier a en effet augmenté de 34 % au cours des quatre dernières années, tandis que le nombre de poursuites judiciaires reste peu élevé.

La mesure annoncée, qui sera s'abord expérimentée localement, a vocation à s'insérer dans le volet « amélioration des conditions de travail du personnel » du plan décennal de réforme du NHS, en cours de préparation.

MARIE KEIRLE



## Suède

### Un « plan de retour au travail » établi par les employeurs en concertation avec les employés en congé maladie dépassant un mois

Un amendement dans la législation, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, établit une obligation pour l'employeur d'examiner avec leurs employés absents pendant plus de trente jours pour cause de santé les mesures permettant d'accélérer leur retour à leur emploi. Le dispositif ouvre droit à une aide des pouvoirs publics intitulée « soutien à la réhabilitation en milieu de travail ». Son montant maximal est porté à 10 000 couronnes suédoises (960 euros) par employé et par an, mais plafonné à 200 000 couronnes suédoises (19 200 euros) par employeur.

### Un nouveau processus décisionnel pour « les soins de santé nationaux hautement spécialisés »

Des changements, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, impliquent un nouveau processus de prise de décision pour « les soins de santé nationaux hautement spécialisés », en particulier concernant le cancer. Les soins nationaux hautement spécialisés sont définis dans la loi comme des soins financés publiquement, concentrés sur un ou plusieurs centres de référence, mais pas dans chaque région sanitaire, afin que la qualité des soins, la sécurité des patients et le développement des connaissances soient mieux assurés et les ressources utilisées de manière efficace. C'est le Conseil national de la santé et du bien-être qui décide quels soins de santé hautement spécialisés doivent être nationaux et combien d'unités peuvent être éligibles. Les décisions sont basées sur des analyses de groupes d'experts. Afin d'effectuer

des soins nationaux hautement spécialisés, une autorisation est requise. Les décisions relatives à celle-ci sont prises par un nouveau conseil créé en tant qu'organe décisionnel spécial au sein du Conseil national de la santé et du bien-être.

ÉRIC TROTTMANN

# alcoologie et addictologie

## Alcoologie et Addictologie. 2018 ; 40 (3) : 201-287

### Éditorial

- Prévenir et prendre en charge les addictions, Jérôme Salomon

### Regard critique

- Un texte médical de 1561 sur l'addiction. Le traité de Pascasius, Marc Valleur, Louise Nadeau

### Gestion des contingences

- Gestion des contingences. Introduction, Ivan Berlin
- Gestion des contingences dans les

addictions. Du concept à la pratique, Maurice Dematteis, Lucie Pennel

- Incitations financières chez la femme enceinte fumeuse. Une approche pluridisciplinaire, Noémi Berlin, Léontine Goldzahl, Florence Jusot, Ivan Berlin
- Management des contingences et dépendance à l'alcool, Olivier Cottencin, Hugo Saoudi, Laurent Karila
- Gestion des contingences et addiction à la cocaïne, Laurent Karila, Olivier Cottencin, Amine Benyamina
- TAPAJ - Travail alternatif avec paiement à la journée, un *contingency management* à la française ? Jean-Michel Delille, Jean-Hugues Morales, Karine Bertrand, Géraldine Tapia, François Vedelago

### Congrès

- Journée interassociative de la FFA. Plan national alcool - PNA : pour une réduction des risques et des dommages, mars 2017, Villejuif
- Journée interassociative de la FFA. La vape en 2017 : un outil de réduction des risques et des dommages du tabagisme ? Juin 2017, Villejuif
- Journée interassociative de la FFA. Médicaments opiacés : analgésie, usage détourné, addiction, décembre 2017, Villejuif

### Recherche internationale

- Alcool, autres drogues et santé : connaissances scientifiques actuelles, Jean-Bernard Daepfen

### Vie de la SFA

- Groupes. Journées de la SFA 2019. Nouveaux membres. Adhésion.

### Informations

- Annonces. Livres. Actualités. Agenda.